

Constitution d'un "Village de Start-Up"

Agenda non classé

Présentation du dispositif

— Description

Identifier, et le cas échéant sélectionner, les entreprises du territoire qui pourront exposer au sein du «Village de start-up» pendant les Assises de l'Economie de la Mer 2025 prévues les 4 et 5 novembre 2025 à l'Espace Encan à La Rochelle.

Promouvoir le dynamisme, les savoir-faire et les capacités d'innovation du territoire régional sur des enjeux maritimes.

Nouer des contacts fructueux, avec une visibilité au sein d'un des halls de l'Espace Encan.

— Candidats

Peuvent candidater à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), les Start-up innovantes de Nouvelle-Aquitaine, de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle ou de l'Association Technopole (ATTLAS), dont l'activité est en lien avec l'économie de la mer ou peut avoir des applications sur l'économie de la mer.

Start-up innovantes : entreprises créées depuis moins de 5 ans (maximum 10 ans), et proposant un service ou un produit innovant.

— Dotations

Chaque entreprise qui exposera au sein du Village de start-up pourra bénéficier du «Pack start-up» : espace de 1m² environ avec 1 desk personnalisé avec votre logo, 2 chaises hautes, pas de cloisonnement, une alimentation électrique de 500W (équivalent : un ordinateur + un petit écran), 1 entrée pour l'évènement. L'entreprise est vivement invitée à apporter un kakémono.

La Région Nouvelle-Aquitaine ou la Communauté d'Agglomération de La Rochelle ou l'Association Technopole (ATTLAS) s'engage pour chaque entreprise retenue de :

- prendre en charge le coût du « Pack start-up » d'une valeur de 794,10€ TTC,
- mettre à disposition de l'entreprise un espace au sein du Village de start-up Région Nouvelle-Aquitaine, Communauté d'Agglomération de La Rochelle et l'Association Technopole ATTLAS selon les modalités définies par les organisateurs de l'évènement dans le « Pack start-up »,
- intégrer le nom de l'entreprise dans les supports de communication qui seront réalisés par la Région Nouvelle-Aquitaine ou la Communauté d'Agglomération de La Rochelle ou l'Association Technopole ATTLAS pour cet évènement.

Déposer son dossier

- <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/amenagement-du-territoire/constitution-dun-village-de-start>